

COMPTE RENDU REUNION DU 16/09/2016

Sujet	Projet Grand Stade Comité de suivi
Ordre du jour	1) Accueil des participants 2) Présentation des suivis à mi année 2016 3) Aménagement de la zone Est : présentation - échanges
Objectifs	Prendre connaissance des inventaires à mi-parcours et recalculer le plan de gestion si nécessaire Amorcer le démarrage de la constitution de la zone Est
Date	16/09/2016
Lieu	Hôtel d'agglomération

Liste des participants

Nom	Société	Participation	Diffusion
Mme COSTE	CODAH	Représentée	X
M. Cauterman	CODAH	Excusé	-
M. Protois	CODAH	Excusé	X
Mme Degeai	CODAH	Présente	X
M. Millien	CODAH	Excusé	x
M. Sivigny	DREAL	Présent	X
Mme Pernel	ONEMA	Présente	X
Mme Nogues	AREHN	Présente	x
Mme Sebire	SNCF RESEAU	Présente	x
M. Castel	LINEEN	Présent	X
Mme Leroy	Association Ecologie Pour Le Havre (EPLH)	Présente	X
M. Birckel	ONF	Présent	X
Mme Savio	ONF	Présente	X
M. D'Helft	ONF	Présent	X
M. Fournerie	Richez_Associés (Maître d'œuvre)	Présent	X
M. Friboulet	VDH	Présent	X
M. Lopez	VDH	Présent	X

Documents références

Documents de références	Remis, cités, analysés au cours de la réunion
Présentation des suivis naturalistes des mesures compensatoires - Résultats intermédiaires 2016	Présentée en cours de réunion, jointe au compte-rendu

Notes de réunion

1) Accueil des participants

2) Rappel de l'ordre du jour

- présentation par l'ONF des suivis à mi année 2016 (10h00 – 11h15)
- aménagements de la zone Est : amorçage de propositions (11h15 – 11h45)
- échanges entre les participants (11h45 – 12h15)

3) Présentation par Simon Birckel et Laura Savio ONF des suivis réalisés à mi année 2016

Mme Savio remplacera M Birckel qui quitte la région normande.

L'objectif de la présentation à mi année des inventaires naturalistes est de faire un état intermédiaire des relevés pour ajuster si nécessaire les modalités du plan de gestion des espèces.

Les groupes d'espèces suivis :

Groupes d'espèces	2012	2013	2014	2015	2016
La flore	X	X	X	X	X
Les amphibiens	X	X	X	X	X
Les reptiles	X	X	X	X	X
Les oiseaux	X	X	X	X	X
Les nématodes	X	X	X	X	X
Les vers de terre et les collembolles		X	X		
Les chauves-souris				X	X
Les rhopalocères, les hétérocères, les orthoptères et les odonates				X	X

En rouge : prospections 2016 non terminées

Herpétofaune : présentation complète 2016 présentée ici

➔ *Remarque sur l'habitat : qualification des espaces mais pas de codification*

3.1 Suivi des amphibiens : (pages 3-10 de la présentation)

Rappel des conditions de prospection : présentation des hauteurs d'eau selon les espaces prospectés.

Présentation des méthodes de prospection (à vue, de nuit au phare, à la nasse ...)

Evaluation de la qualité de l'eau : pH élevé et conductivité très forte

➔ *Forte charge organique et minérale – Il est rappelé que ces espaces ont principalement une fonction de gestion hydraulique des eaux pluviales de voiries – Analyses à poursuivre*

Résultats des inventaires et évolution des populations : évolution des espaces colonisés mais constat d'une baisse du nombre d'individus, à nuancer du fait de mauvaises conditions d'observations – Faiblesse de l'indice de reproduction



Entomonature

- ➔ *Au regard de la nature des poissons présents (gardons), il a été décidé de ne pas réaliser de mise en assec du bassin – un protocole devra être établi pour l'année 2017 (type de pêche ? destination ? ...)*

3.2 Suivis des reptiles : (pages 11- 21 de la présentation)

Rappel des conditions d'observations : bonnes conditions générales (ensoleillement)

Evolution des observations du Lézard des murailles : 215 contacts en 2016 contre 159 en 2015.

Première présence dans les noues sèches parking est et stagnation le long de la lisière boisée.

- ➔ *Résultats satisfaisants même si on observe une progression plus lente sur les zones minérales*

Evolution des observations de l'orvet fragile : légère baisse en 2016 (72 contacts contre 81 en 2015).

Stagnation de la progression spatiale du fait du faible nombre d'espaces frais

Plan de gestion : évitez la fauche l'été (juin juillet) des noues sèches – conserver la prairie naturelle

3.3 Suivis de l'avifaune : (pages 22-23 de la présentation)

Prospections annuelles non terminées

Progression des observations : 51 espèces observées dont 46 exploitent le site – 3 espèces contactées en 2015 ne l'ont pas été en 2016 mais 5 nouvelles espèces ont été répertoriées

Présence de 4 espèces de la liste rouge

3.4 Analyses de la nématofaune : (pages 24-26 de la présentation)

Abondance des nématodes dans la prairie fleurie – baisse dans les ambiances de sous-bois

Globalement, on a atteint une certaine maturité et le niveau d'activité biologique du sol se stabilise à un niveau proche de celui de la zone hors stade, sauf zone sous écorce.

- ➔ *Présence de la bêche dans la zone de sous-bois. Il est précisé que sa durée de vie était de 36 moi (à vérifier)*

3.5 Suivis des chiroptères : (pages 27-28 de la présentation)

Prospections annuelles non terminées

Deux espèces présentes – évolution à analyser au rapport final

Plan de gestion : modulation de l'éclairage – pose de nichoirs à l'est

3.6 Suivis de l'entomofaune : (page 29 de la présentation)

Odonates (libellules) : 7 mêmes espèces observées

Orthoptères (sauterelles...) : 1 espèce supplémentaire observée

Lépidoptères (papillons) : nombreuses nouvelles espèces

Présence d'abeilles sauvages : proposition de suivre ce groupe

3.7 Suivis de la flore : (pages 30-52 de la présentation)

Chiffres 2016 : 242 espèces recensés dont 50 taxons non plus été observés et 45 nouveaux parmi lesquels 10 espèces d'intérêt patrimonial ont été observés

→ *M Sivigny précise que la *Baldellia ranunculoides* est en forte progression dans l'estuaire*

Présentation des tendances générales du nombre de taxons observés (légère hausse), de nouveaux taxons (progression), de taxons disparus (progression)

→ *Le comité évoque qu'il pourrait être intéressant dans une démarche de retour d'expérience d'identifier les espèces plantées qui ont disparu*

Gestion du site : globalement satisfaisante, dynamique de site

Gestion des espèces exotiques invasives : poursuivre les opérations d'arrachage

→ *M Sivigny informe qu'un projet d'arrêté préfectoral est en cours d'examen pour autoriser de façon temporaire à brûler les déchets verts issus de la gestion de plantes exotiques envahissantes du fait de la saturation actuellement des centres de traitement*

→ *Mme Pernel informe que la ville de Fécamp (Mme DUPUIS) a engagé une démarche de retour d'expérience sur la gestion de la Renouée du Japon*

Gestion des espaces des espèces à fort enjeu patrimonial : important éviter les pollutions des eaux

→ *Des analyses des eaux de rejet du stade devront être engagées*

→ *Orobanche du Lierre est-elle sur la liste rouge ? (zone rurale)*

4) Présentation des aménagements de la zone Est : amorçage de propositions

L'objectif de la présentation est de rappeler les modalités de l'arrêté relatif au Lézard des murailles et d'amorcer des propositions d'aménagements de la zone dédiée à l'Est.

4.1 Rappel des mesures compensatoires liées aux reptiles pour la zone Est

- Espèces cibles : Lézard des Murailles – Orvet fragile
- Zone hors site du stade Océane à l'Est (plan de l'arrêté)
- Superficie de 2 hectares – reconstitution habitat
- Empierrements sous forme de murets, pierriers / développement végétation
- Montant minimum de 230 000 € HT

4.2 Présentation de l'existant et de la future zone à aménager

Le projet d'aménagement a évolué afin de positionner le parking des bus à l'est de la parcelle Soquence (cf CR 3 du comité de suivi du 22.06.2011).

Ce parking se situe sur l'emprise de la zone dédiée aux reptiles (voir plan joint aménagement initial).

Cette modification nécessite de revoir l'aménagement de la zone de 2 ha.

Un nouveau périmètre faisant évoluer l'aménagement est proposé.

Celui-ci permettra de présenter une zone d'une part, plus compacte qui n'entrave pas la servitude ferroviaire ni la réserve foncière actuelle et d'autre part, moins minérale en offrant des habitats plus diversifiés (zone boisée et humide) tout en privilégiant les espaces dédiés aux reptiles.

Les membres du comité de suivi ont pris connaissance des principes d'aménagement de la zone dédiée au repos des reptiles à l'est du stade sur le site de Soquence.

Cette proposition répond à la volonté engagé par le comité dès son installation de ne pas avoir une lecture littérale de l'arrêté mais bien une démarche d'atteinte d'objectifs de performance basés sur une évaluation de la biodiversité obtenue sur le site.

4.3 Les étapes à venir

Définition d'un programme technique pour présentation et validation auprès du comité de suivi avant engagement des études de conception

4.4 Calendrier prévisionnel

- Phase conception : courant 2017

PROCHAINES REUNIONS

<i>Objet</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Participants</i>
Comité de suivi : - rapport annuel des suivis 2016	14 février 2017	CODAH	Membres du comité de suivi

Rédigé par	La direction de projet
------------	------------------------

POSITIONNEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DEFINI A L'ARRETE SUR L'EXISTANT

